

# AGISSEZ

Veillez écrire en des termes courtois au Premier ministre du gouvernement régional du Kurdistan :

■ Demandez que Walid Yunis Ahmad soit inculpé d'une infraction dûment reconnue par la loi et jugé dans un avenir proche au cours d'un procès qui respecte intégralement les normes d'équité ou, à défaut, qu'il soit remis en liberté immédiatement et sans conditions.

■ Demandez que toutes les personnes détenues depuis longtemps soient inculpées d'infractions reconnues par la loi et jugées au cours de procès équitables, ou remises en liberté sans tarder.

■ Demandez que les conditions de détention soient entièrement conformes aux normes internationales en la matière et, si un détenu fait état de torture ou d'autres mauvais traitements, qu'il soit rapidement examiné par un médecin indépendant et une enquête approfondie et impartiale ouverte sans tarder sur ses déclarations.

## ENVOYEZ VOS LETTRES AU PREMIER MINISTRE DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL DU KURDISTAN :

His Excellency  
Dr Barham Salih

Prime Minister  
Kurdistan Regional Government  
Erbil

Irak

Formule d'appel : Your Excellency, /  
Monsieur le Premier ministre,

Courriel : [erbil@rp.krg.org](mailto:erbil@rp.krg.org)

# WALID YUNIS AHMAD IRAK

**AMNESTY**  
INTERNATIONAL



Amnesty International  
Secrétariat international  
Peter Benenson House  
1 Easton Street  
Londres WC1X 0DW  
Royaume-Uni

[www.amnesty.org](http://www.amnesty.org)  
Septembre 2010  
Index : MDE 14/009/2010

**AMNESTY**  
INTERNATIONAL



# METTEZ FIN AUX DÉTENTIONS ILLÉGALES

# METTEZ FIN AUX DÉTENTIONS ILLÉGALES AU KURDISTAN D'IRAK

**« Cela fait 10 ans que je n'ai pas vu mes enfants ; je ne voulais pas qu'ils me voient dans cette situation terrible. »**

**Walid Yunis Ahmad**

Walid Yunis Ahmad est détenu sans inculpation ni jugement depuis plus de 10 ans. Il a été arrêté le 6 février 2000 à Erbil, la capitale de la région kurde semi-autonome d'Irak, par des membres des Asayish, les services de sécurité kurdes. Pendant les trois années qui ont suivi, sa famille ne savait pas où il se trouvait, ni même s'il était vivant ou mort.

Durant cette période de disparition forcée, Walid Yunis Ahmad a été torturé. Après avoir fait une grève de la faim pour protester contre sa détention et la torture, il a été placé à l'isolement, puis déplacé d'une prison à l'autre sans explication. Il est actuellement détenu au siège des Asayish, à Erbil.

Walid Yunis Ahmad appartient à la minorité turkmène de l'Irak. Avant son arrestation, il travaillait comme traducteur et producteur d'émissions pour une chaîne locale de radio et de télévision qui était, semble-t-il, liée au Mouvement islamique du Kurdistan, un parti d'opposition islamiste. Peu de temps auparavant, il avait assisté à une réunion de ce parti,



à l'issue de laquelle quelqu'un l'a emmené en voiture. Le véhicule a été arrêté et fouillé par la police. Affirmant avoir trouvé des explosifs, les agents ont appréhendé le chauffeur et Walid Yunis Ahmad, bien que ce dernier ait déclaré tout ignorer de ce matériel. Le chauffeur a été remis en liberté trois mois plus tard.

Les autorités kurdes déclarent ne pas pouvoir traduire Walid Yunis Ahmad en justice parce que la loi relative à la lutte contre le terrorisme a été adoptée six ans après son placement en détention et que les actes de terrorisme ne sont pas prévus dans le Code pénal irakien. Celui-ci réprime toutefois les actes qui portent atteinte à la sûreté de l'État intérieure ou extérieure. Walid Yunis Ahmad est donc maintenu en détention pour une période illimitée, sans aucune perspective d'inculpation ou de jugement, en violation flagrante du droit international.

Une délégation d'Amnesty International lui a rendu visite en prison en juin 2010. Il a dit qu'il appréciait hautement le travail de campagne mené par Amnesty International et ses membres en sa faveur, et que cette action avait eu sur lui un effet extrêmement positif, lui remontant le moral et l'aidant à ne pas perdre l'espoir d'être libéré un jour.

Walid Yunis Ahmad est l'une des milliers de personnes qui sont détenues depuis des années dans diverses prisons à travers l'Irak, sans inculpation ni jugement.